

# BANNALEC

*infos* septembre 2018



Nouvelle médiathèque  
début des travaux au printemps 2019



Comme tous les ans, je commencerai mon propos par un retour sur les diverses festivités de l'été.

Ces manifestations nombreuses et variées se sont plutôt bien déroulées sur la commune, même si certaines fêtes traditionnelles, comme le pardon de Sainte-Anne et celui de Saint-Cado, n'ont pas été épargnées par le mauvais temps.

Toutefois, comme tous les étés depuis quelques années, nous avons été interpellés par des citoyens pour des comportements inconvenants et des faits d'incivilités qui nous ont poussés à adresser un courrier aux familles, pour leur rappeler quelques règles de vie collective notamment sur le respect du bien vivre ensemble.

Le chantier du réaménagement de l'entrée de la mairie devrait être commencé à l'heure où paraîtra ce bulletin. Celui-ci permettra un accès facilité à la mairie, avec un réaménagement de l'espace, un dégagement de la vue, une amélioration de la visibilité du bâtiment, tout en préservant les places de parking.

La rentrée s'est bien passée dans les différentes écoles de la commune avec un léger accroissement du nombre d'élèves scolarisés à Bannalec, ce qui nous montre encore une fois l'attractivité de la commune auprès des jeunes couples.

Bonne rentrée à tous et bonne lecture.

*Le maire, Yves André*

## PENNAD-STUR

Evel bep bloaz e krogin ma fennad gant ur sell war-dreñv ouzh ar gouelioù a bep seurt a oa bet e-pad an hañv. Tremenet mat e oa an abadennoù niverus ha liesseurt-se er gumun, daoust ma oa bet gwallgaset gouelioù hengounel zo gant ar gwallamzer, evel pardon santez Anna ha hini sant Kadoù. Evel bep bloaz abaoe un nebeud bloavezhioù zo, koulskoude, e oa bet sachet hon evezh gant keodedourien zo abalamour da emzalc'hioù dizereat ha da fedoù diseven o deus lakaet ac'hanomp da gas ul lizher d'ar familhoù, evit degas da soñj dezho eus un nebeud reolennoù a-fet ar vuhez stroll ha, da skouer, eus an doujañs ouzh ar bevañ mat asambles.

Ar chanter evit terkañ antre an ti-kêr a zlefe bezañ boulc'het d'ar mare ma teuio ar c'hannadig-mañ er-maez. Gant ar chanter-se e c'hall an dud mont tre aesoc'h en ti-kêr dre ma vo adkempennet al lec'h, ma vo frankaet an ardremez tro-dro, ma vo lakaet ar savadur gwelloc'h war wel, ha miret war un dro plasoù ar parklec'h.

Tremenet mat eo an distro e skolioù a bep seurt ar gumun ha kresket un tammig eo niver ar skolidi skoliet e Banaleg ; kement-se a ziskouez deomp, ur wech ouzhpenn, pegen dedennet e vez ar c'houbladoù yaouank gant ar gumun.

Distro mat ha lennadenn vat d'an holl.

*Ar maer, Youn André*

## LES BRÈVES DU MOMENT

### LES NOUVEAUX ÉLECTEURS ONT REÇU LEUR CARTE



9 nouveaux électeurs ont répondu à l'invitation de la municipalité pour cette réception officielle, organisée en juin 2018. Après le mot de bienvenue prononcé par le maire, Christelle Bessaguet, élue municipale, déléguée dans les domaines enfance, jeunesse et citoyenneté, a expliqué les raisons de cette cérémonie républicaine, organisée pour la première fois à Bannalec : « cette cérémonie permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale et de rappeler quelques principes fondamentaux de la République. Désormais, vous changez de statut car vous êtes majeurs, ce qui vous apporte différents droits, dont celui de voter ». « Pour vous, la première utilisation de cette carte s'effectuera en 2019 pour les élections européennes, puis en 2020, ce seront les élections municipales et régionales. »

Chaque jeune présent est venu retirer sa carte auprès du maire, après avoir signé un document officiel et obtenu un livret du citoyen.

### MARIE-RENÉE BROT, NOUVELLE CENTENAIRE

C'est à la salle multifonctions de Saint-Jacques que Marie-Renée Brot a fêté ses 100 ans, au mois d'août, entourée d'une soixantaine de convives. Le maire, Yves André, Martine Gui-



gourès et Monique Le Guérier, du CCAS, ont également participé à cette fête d'anniversaire et ont offert à Marie-Renée un panier gourmand. Elle est la deuxième doyenne de la commune, derrière Joséphine Pensec âgée de 103 ans.

### LE BISTROT DU CENTRE A ÉTÉ REPRIS

Depuis juin, Kévin et Sylvain Gouiffès, deux frères originaires de Scaër, ont repris le Bistrot du Centre, tenu jusqu'alors par Arnaud Floch. Peu de changement pour les habitués de l'établissement, qui offre toujours une belle terrasse avec accès Wifi, ouverte sur le bourg, en face de l'église. Les horaires : lundi, de 6h30 à 14h ; mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 6h30 à 20h ; samedi, de 7h30 à 20h30 ; dimanche de 8h30 à 13h.

Téléphone : 02 98 39 40 34.



Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Yves André - Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Nicole Rouat, Josiane André, Christophe Le Roux, Eva Cox, Jérôme Lemaire, Marcel Jambou, Michel Le Goff

Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations

Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19

Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie Nouvelle, Quimperlé



C'est le nombre d'élèves scolarisés à Bannalec cette année.

## MAISON DE L'ENFANCE

Elle porte le nom d'Yvon Le Bris



La commune de Bannalec et Quimperlé Communauté ont souhaité donner le nom d'Yvon Le Bris à la Maison de l'enfance, installée rue du Trévoux. Ce dernier a été maire de Bannalec pendant plus de 20 ans (1987-2008) et président de la Communauté de communes au début des années 2000. Une centaine de personnes étaient présentes à la Maison de l'enfance en juillet pour la cérémonie en son honneur. Anciens et nouveaux élus, agents municipaux et Bannalécois avaient tenu à être présents à cette occasion pour rendre un hommage à celui qui avait porté, dès le départ, le projet de création d'une crèche parentale dans la commune. Ce bâtiment abrite l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Quimperlé Communauté et le point multi-accueil Point Virgule.

Un engagement exemplaire

« *Quoi de plus naturel que de donner ton nom à cette structure qui abrite des enfants, toi qui as toujours souligné l'importance de l'enfance et de la jeunesse dans une commune* », a précisé Yves André, le maire actuel, qui lui a succédé en 2008.

Il a poursuivi : « *Ce n'est pas dans les habitudes d'honorer quelqu'un de son vivant et c'est dommage d'attendre que les gens soient décédés pour leur témoigner de notre gratitude pour tout ce qu'ils ont fait. Que le nom d'Yvon Le Bris perdure dans les mémoires des Bannalécois. La Maison de l'enfance, c'est le lieu qui convient. Tout au long des 25 années d'engagement politique pour ta commune, tu as toujours été à l'écoute et très préoccupé par le devenir de nos jeunes concitoyens.* »

Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté a pris ensuite la parole, soulignant à son tour l'investissement sans faille d'Yvon Le Bris pour sa commune, son camp politique et la Communauté de communes.

Yvon Le Bris a ensuite pris la parole pour remercier l'ensemble des personnes présentes et exprimer sa fierté d'avoir son nom gravé à jamais sur ce bâtiment. Il a rappelé l'importance de l'enfance et de la jeunesse dans la formation des futurs citoyens, mais également pour insuffler du dynamisme et de la vitalité dans une commune.



## DANS LES SERVICES

### Élan de solidarité à l'EHPAD : un don de jours de congés

A l'initiative de la responsable de l'EHPAD, un appel au don anonyme de congés a été lancé auprès du personnel de l'établissement. En effet, la réglementation ne prévoit pas de possibilité d'arrêter un parent pour accompagner son enfant malade au-delà des 6 jours dont un agent public peut bénéficier par an (12 jours dans le cas où le conjoint n'est pas lui-même fonctionnaire). La collecte a permis d'offrir 47 jours pour permettre à l'agent d'être auprès de son enfant atteint de leucémie.

Techniquement les agents pouvaient donner un jour de congé annuel, de RTT ou de récupération. Les dons sont d'une durée de 1 à 3 jours.

Un vrai élan de solidarité s'est créé au sein de la structure, où l'ensemble du personnel a été touché par cette situation.

## MOIS SANS TABAC : c'est en novembre



L'association des professionnels de la santé de Bannalec organise la 2<sup>e</sup> édition du Mois sans Tabac sur la commune. Le tabac est une source majeure de cancers, de maladies cardiovasculaires et d'insuffisance respiratoires et tue 73 000 personnes chaque année.

Il s'agit d'un défi collectif national qui consiste à inciter et accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt sur une durée de 28 jours. À l'issue de cette période après laquelle les signes les plus désagréables de sevrage sont considérablement réduits, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont cinq fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. Toutes les personnes souhaitant participer au Mois sans Tabac sur Bannalec, pourront être accompagnées par les professionnels du Pôle de santé de Bannalec. Une matinée de rencontres aura lieu le samedi 10 novembre à la salle Ti Laouen, de 9h30 à 13h. Le Mois sans Tabac s'adresse à tous les patients quel que soit leur âge.



## VENELLE DE POULGAST

### Renforcement du réseau d'eaux pluviales

Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales ont été réalisés par les services techniques, en juillet, au niveau de la venelle de Poulgast. Après plusieurs épisodes pluvieux importants ces derniers mois, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ont été mis en charge, ce qui a conduit à des débordements. Après étude des plans de recollement des réseaux d'évacuation, les services techniques municipaux ont posé un tuyau supplémentaire, de 500 mm de diamètre, au niveau de la venelle.



L'objectif de ces 30 mètres de réseau supplémentaires est d'améliorer l'écoulement de l'eau dans le réseau et d'éviter au maximum les débordements. Ils doivent permettre une meilleure séparation entre les eaux pluviales, provenant de la rue de Saint-Thurien, et les eaux pluviales provenant du bourg afin d'éviter un phénomène de goulot d'étranglement du réseau d'évacuation.

En plus de ces travaux, une réflexion est actuellement engagée pour réduire les quantités d'eau collectées en amont des réseaux : rétention des eaux dans des cuves de stockage, nouveau circuit de collecte des eaux pluviales, puits d'infiltration des eaux... En effet, l'un des meilleurs moyens de réduire les risques d'engorgement des réseaux est aussi de réduire la quantité d'eau collectée.

## RÉNOVATION DU STADE

### Un été de concertation

**Depuis 2014 et conformément au projet municipal, les élus et services poursuivent la préparation de la rénovation du stade, devenu vétuste, dont les derniers grands travaux remontent à plus de 30 ans.**

Pour rappel, le projet consiste en une rénovation complète du stade d'athlétisme comprenant 6 couloirs en tartan. Pour des raisons de planimétrie, il sera nécessaire de refaire le terrain central. On observe en effet un dénivelé de plus d'un mètre sur la surface de l'équipement. Par ailleurs, la commune souhaite obtenir une homologation des installations d'athlétisme au niveau départemental par la Fédération Française d'Athlétisme avec qui elle est également en discussion.

Le budget est aujourd'hui pratiquement bouclé. Une étude de sol a été réalisée et confirme la possibilité de rénovation, préférée à la construction d'un équipement neuf sur un autre site afin de préserver le foncier agricole de la commune. Aujourd'hui, les délais de travaux sont estimés de 5 à 6 mois (juin-novembre 2019) à l'issue de la phase étude (décembre-mars 2019) et de la consultation des entreprises (avril-mai 2019), sous réserve de contraintes externes.

Comme les élus s'y étaient engagés, les différents utilisateurs du stade seront mobilisés à travers toute une série de consultations, le but étant de disposer d'une structure répondant aux besoins de chacun. Ainsi durant l'été, Sylvain Dubreuil, adjoint en charge des affaires sportives, a rencontré les représentants du club de football local, la Fleur de Genêt (photo), du club d'athlétisme, l'USB, et des supporters du club de football. Les prochains rendez-vous seront dédiés aux utilisateurs des établissements scolaires.



## EAU ET ASSAINISSEMENT

**Le transfert de la compétence à Quimperlé Communauté est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

Aujourd'hui, Bannalec dispose de son propre service d'eau et d'assainissement. C'est ce que l'on appelle une régie directe : c'est donc la commune qui assume au quotidien la gestion de ces 2 services.

Sur le territoire de Quimperlé Communauté, les élus travaillent sur l'hypothèse du transfert de l'eau et l'assainissement depuis 2013. Ces études ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur l'état des réseaux, des infrastructures et des moyens humains disponibles avant le transfert définitif.

En 2015, la loi dite NOTRe\* qui visait notamment « à renforcer les intercommunalités » a rendu obligatoire le transfert de notre service d'eau et d'assainissement à Quimperlé Communauté. Ce transfert sera effectif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Depuis maintenant bientôt 5 ans, élus et services travaillent à mettre en œuvre ce transfert dans les meilleures conditions, mutualisant le mode de gestion, la gouvernance, l'organisation du futur service, le budget mais aussi la tarification.

Ce transfert obligatoire sera un transfert utile à tous : mettre en commun les moyens des 16 communes de Quimperlé Communauté pour offrir aux usagers un service de qualité.

\* Nouvelle Organisation Territoriale de la République

# SITE INTERNET DE LA COMMUNE

## La dernière version est en ligne

En 2014, la commune a engagé un vaste chantier de rénovation de ses outils de communication : création des comptes sur les réseaux sociaux, transformation du site internet, modernisation du bulletin municipal, changement d'identité visuelle et nouvelle charte graphique.

En effet, avec l'émergence des nouveaux usages d'internet, l'utilisation des sites internet et des réseaux sociaux par les collectivités territoriales comme outil de communication était devenue incontournable. La municipalité s'est donc adaptée aux innovations et évolutions des usages technologiques, et elle a souhaité associer la refonte du site internet de Bannalec avec l'utilisation des réseaux sociaux.



En lien avec l'agence Créasit, basée à Nantes, une nouvelle version du site internet a vu le jour à l'automne 2015 car l'ancien était devenu obsolète et inutilisé par les habitants de la commune. En alliant ambition et imagination, élus et agents ont souhaité un nouvel outil, plus moderne et plus accessible, orienté vers trois types de public. Tout d'abord les citoyens, avec l'objectif qu'ils trouvent rapidement et facilement l'information qu'ils recherchent. Ensuite, les forces vives de la commune : Bannalec est réputée pour être une commune dynamique où se déroulent fréquemment de nombreuses animations et manifestations et le site doit donc être le reflet de notre identité communale. Et enfin le public extérieur à la commune : aujourd'hui, nous savons qu'un touriste, une personne de passage ou un futur habitant consultera principalement le site d'une commune pour y prendre des renseignements. C'est pourquoi le site comprend un répertoire avec les nombreux commerces, artisans, professions libérales et les principaux services de la commune.

Parallèlement à cette modernisation était lancé un chantier concernant le changement d'identité visuelle et la nouvelle charte graphique. Ce travail, abouti en décembre 2017, a été intégré au nouveau site internet, par ailleurs accessible pour les personnes disposant de difficultés visuelles et auditives.

Vous découvrez aujourd'hui un outil moderne, facile d'accès, accessible à tous.

## NOTEZ-LE

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu en 2019. Pour participer à ces scrutins, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être remplies en vous rendant à la mairie de votre domicile.

Ces démarches peuvent également être réalisées par courrier lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer.



### RECENSEMENT : DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

Tous les 5 ans, la commune effectue un recensement de la population, la prochaine campagne se déroulant du 17 janvier au 16 février 2019. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Chaque personne recensée peut répondre par internet :

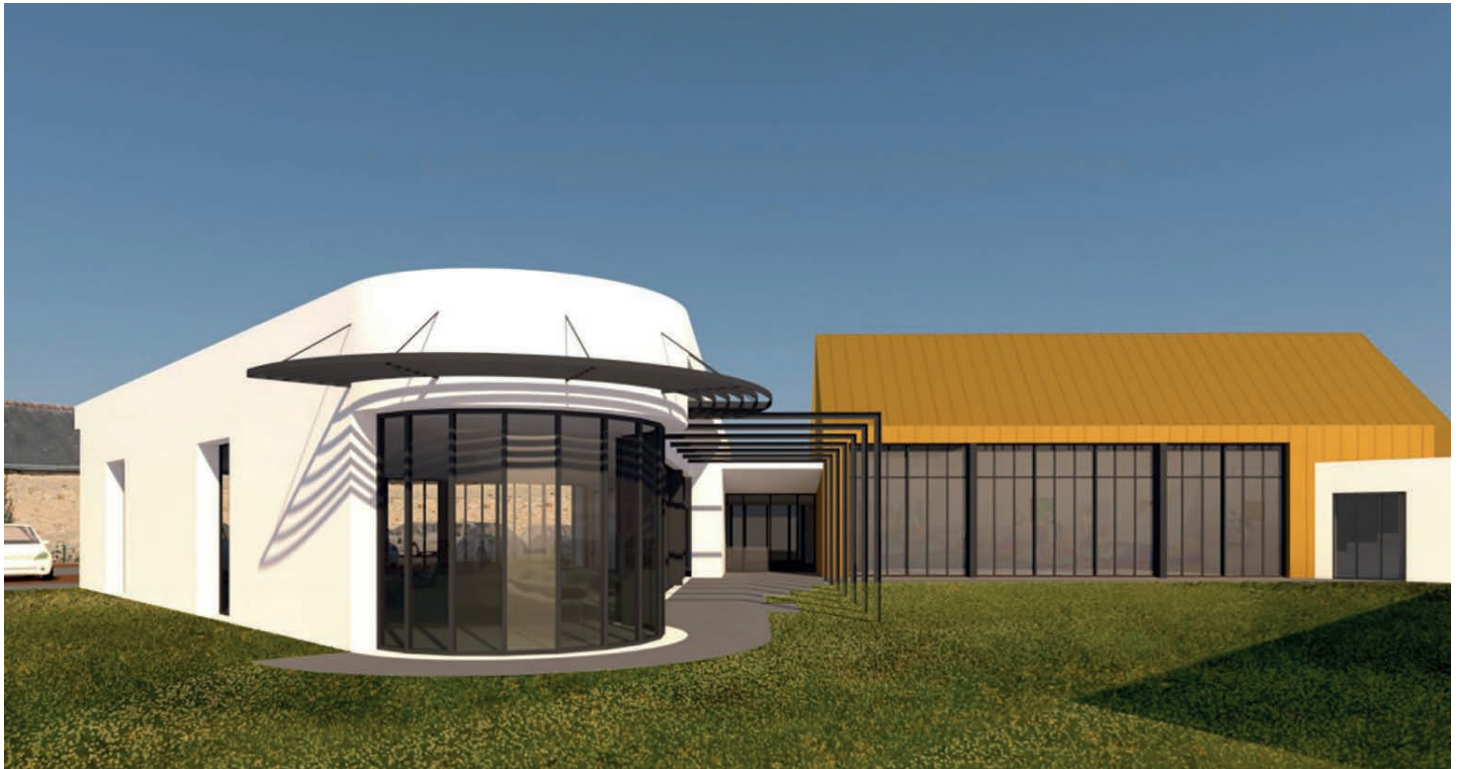
<http://www.le-recensement-et-moi.fr>

Afin de procéder à cette enquête, des agents recenseurs seront recrutés à l'automne 2018 : les dossiers de candidatures (CV et lettres de motivation) sont à adresser à Monsieur le Maire, 1 place Charles De Gaulle, 29380 Bannalec



## NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

L'aboutissement d'une longue réflexion et une opportunité à saisir



Afin de répondre aux nouveaux besoins, dans le cadre de la politique de soutien à la lecture pour tous, menée par l'Etat, en particulier vers les médiathèques organisées en réseau, la commune de Bannalec s'engage sur un grand projet d'équipement, avec la construction d'une nouvelle médiathèque.

Présentation du projet par Marie-France Le Coz, adjointe à la culture.



*Pouvez-vous nous expliquer l'idée du projet « Nouvelle Médiathèque » ?*

C'est l'aboutissement d'une longue réflexion qui a rencontré des circonstances exceptionnellement favorables en 2017.

Tout a commencé au cours du mandat précédent avec le diagnostic des 16 bibliothèques du territoire réalisé dans le cadre du Plan de Développement de la Lecture Publique.

*Que disait ce diagnostic ?*

Il était évident que nous avions des atouts : un équipement, du personnel formé, beaucoup d'interactions avec les enfants, un nombre d'abonnés stable... Et puis, on a senti aussi un grand besoin de nouveau souffle : la médiathèque avait envie de proposer de nouvelles choses, l'aménagement intérieur était à repenser, l'accessibilité, l'entretien du bâtiment... Cela semblait simple. On pensait pouvoir tout faire nous-même, à moindre coût, sans aide publique. Un groupe de travail s'est organisé : la réflexion était ouverte.

*Comment a travaillé ce groupe ?*

Je vais essayer de me tenir aux grandes lignes.

Nous avons envisagé plusieurs modèles de rénovation et nous en avons évalué les coûts. Il est vite apparu que pour avoir un résultat visible il faudrait y consacrer des moyens assez conséquents.



Nous nous sommes alors intéressés au Plan de Développement de la Lecture Publique approuvé par Quimperlé Communauté en janvier 2014 afin de partager les expériences avec d'autres communes et accéder aux aides publiques qui accompagnent ces projets : 66 % du coût total sont subventionnés mais il y a des critères à respecter, des procédures à suivre, un projet culturel à écrire.

Avec 66 % de subventions possibles, la somme restant à la charge de la commune serait sensiblement la même pour une rénovation ou pour une construction neuve. Elle est alors estimée à près de 400 000 € HT, ce qui reste très lourd dans le contexte de resserrement des moyens financiers des communes que nous connaissons aujourd'hui.

Néanmoins, un groupe restreint a poursuivi la réflexion. Nous avons fait appel au Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement pour nous aider, notamment en apportant un regard extérieur et professionnel.

Les conclusions ont confirmé nos constats et les ont affinés : si nous faisons une médiathèque, ce sera une construction neuve sur le site de l'ancienne crèche.

C'est l'aboutissement d'un long cheminement.

#### *Comment êtes-vous passés à l'étape de la réalisation ?*

En 2017, la Direction Régionale des Affaires Culturelles annonce qu'elle augmente les aides financières pour des projets comme le nôtre.

Avec les aides du département et les aides recalculées de Quimperlé Communauté, nous atteignons 80 % d'aides publiques pour la construction d'une nouvelle médiathèque. C'est le maximum autorisé par la loi !

La somme à charge pour la commune se situe désormais autour de 250 000 € HT pour un bâtiment communal neuf de 500 m<sup>2</sup>.

La décision est prise : approbation du projet par le Conseil Municipal, lancement des procédures, concours d'architectes... Les premières esquisses ont été présentées en juin dernier.

#### *Quel est le calendrier ?*

Le permis de construire est déposé à

l'automne 2018. Le début des travaux est prévu en mai 2019, pour une fin de chantier espéré en juin 2020.

#### *Que trouverons-nous dans cette nouvelle médiathèque ?*

D'abord une ambiance très différente, un nouvel univers. Ce sera un espace complètement ouvert, accueillant, facile d'accès pour tous les publics, avec un jardin, de la lumière naturelle.

Ensuite, la partie lecture sera débarrassée des étagères hautes et lourdes pour permettre les déplacements, les endroits connectés, les fauteuils pour se poser, ainsi que les coins pour travailler. A l'entrée, un point presse autour d'un café pourra accueillir ceux qui aiment les journaux et les revues.

Et puis une autre partie sera sonorisée et équipée d'un grand écran pour les animations (projection, musique, conférences, animations à thème, expositions, accueil d'artistes et d'auteurs...).

Les bureaux des agents seront à part. Et enfin, nous voulons inscrire ce projet dans une perspective de respect de l'environnement.

#### *Que deviendra la médiathèque actuelle ?*

Il y aura toujours les classes de musique et de nombreuses propositions d'utilisation nous sont parvenues émanant des associations, des services de la commune ou des élus.

Nous sommes dans une commune qui grandit sans cesse et il faut s'adapter aux nouvelles demandes. L'idéal est d'anticiper, d'avoir une vue d'ensemble. C'est pourquoi la Commission Aménagement, Bâtiments Publics, pilotée par Jérôme Lemaire, travaille sur ce sujet.

#### *Savez-vous qu'il y a des personnes sceptiques quant à l'intérêt de ce projet ?*

J'en suis consciente mais j'ai de l'ambition pour ma commune. Il faut accompagner son développement : l'accès à la culture pour tout le monde en fait partie et dans ce domaine, c'est l'offre qui crée la demande. Il faut essayer d'anticiper. C'est le rôle des élus. Ce projet est réfléchi et mesuré.

Et je suis sûre que si je ne le faisais pas, dans 10 ans, on me reprocherait de n'avoir pas su saisir cette formidable opportunité.

## Lecture publique

Le Plan de Développement de la Lecture Publique est initié par le Ministère de la Culture. Dans ce cadre, en janvier 2014, les élus de Quimperlé Communauté ont validé un plan « sur mesure » pour notre territoire.

## 700 abonnés

700, c'est le nombre d'abonnés actifs.

5 924, c'est le chiffre référence de population retenu pour les calculs.

## Site retenu

C'est sur le site de l'ancienne crèche que va se construire la nouvelle médiathèque, entre la rue de Quimperlé et la rue du Trévoux.



## En chiffres

Le plan de lecture publique de Quimperlé Communauté prévoit une enveloppe maximale de 1 270 822 €.

La part communale du financement serait de 254 164 €. Dans ce cadre, le montant des subventions s'élève à 1 016 658 € : 739 270 € par l'Etat, 144 052 € par le Département du Finistère et 133 336 € par Quimperlé Communauté.



# UN ÉTÉ EN IMAGES



Repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 13 juillet



Bann'anim avec Ruz Reor



Randonnée Bann'anim du jeudi



Séjour à l'île de Batz pour l'espace jeunes



Tickets sports dans les bois



Les vainqueurs du tournoi de tennis de l'été





Repas et feu de la Saint-Jean



Fest Marc'h Tan



Randonnée des chapelles de l'APE



Fête du cheval breton



Pardon de Trébalay



Fête folklorique et fête des vieux métiers le 15 août





## LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES

Le 3 septembre, les enfants des classes maternelles et élémentaires ont repris le chemin de l'école.

### 281 élèves et de nouveaux espaces ludiques à l'école Mona-Ozouf



A l'école élémentaire Mona-Ozouf, 281 élèves répartis en 12 classes, dont 2 bilingues français-breton, ont effectué leur rentrée.

Des travaux d'aménagement de la cour et de sécurisation du plateau ont été réalisés pendant les vacances d'été.

La quasi-totalité des classes a été équipée de tableaux numériques interactifs.

Depuis plusieurs mois, les élus et les services techniques municipaux ont travaillé sur l'aménagement de la cour de l'école élémentaire publique Mona-Ozouf, en lien avec les représentants des élèves.

Un espace calme a été aménagé entre le bâtiment des CP et celui du périscolaire. En juillet, l'entreprise Eden Com de Cholet a réalisé un parcours de billes et un espace de réception devant le futur mur d'escalade, qui devrait être finalisé avec le soutien d'un club local. Un bac à sable, des tables et des bancs ont également trouvé place dans cet espace. Par ailleurs, l'école a repris la semaine des 4 jours, après l'avis favorable des conseils d'école des maternelle et élémentaire, entériné par le conseil municipal puis par la Directrice d'Académie.

Le nombre d'heures de cours reste le même soit 24 heures par semaine. Les activités périscolaires sont supprimées et de nouveaux projets seront mis en place avec l'équipe d'animateurs municipaux.



### 124 élèves à la maternelle publique

124 enfants ont rejoint l'école maternelle publique. Une classe monolingue a été fermée. L'école compte donc 6 classes (4 classes monolingues et 2 classes bilingues français-breton). Une nouvelle enseignante, Salomé Kergourlay, a rejoint l'équipe enseignante. Elle aura la charge de la classe bilingue (moyenne et grande sections). Dans cet établissement, le principal changement concerne le retour à la semaine des 4 jours et la fin des Temps d'Animations Périscolaires (TAP) et des cours le mercredi, ce qui entraîne de nouveaux horaires : 9h - 12h et 13h30 - 16h30, avec une garderie périscolaire ouverte à partir de 7h et, à la fin des cours, jusqu'à 19 h.

En 2019, toutes les classes de l'école maternelle publique seront également équipées de tableaux numériques interactifs. Auparavant, il sera nécessaire de procéder au câblage de l'école. Ainsi, les deux écoles publiques seront dotées d'un matériel informatique performant.



### 105 élèves à l'école Notre-Dame



L'école Notre-Dame, avec 105 élèves, voit ses effectifs croître. A signaler l'arrivée au sein de l'équipe d'Anne Cuzon, qui prend en charge la classe de CE1, après une année de suppléance dans les établissements de Plogonnec et de Riec-sur-Bélon.

### 87 élèves à l'école Diwan



L'école Diwan confirme sa progression avec 87 élèves inscrits. L'école aura cette année une cinquième classe (4 enseignants sont pris en charge par l'Etat et le cinquième par l'association) et une nouvelle enseignante, Emmanuelle Pelé, qui aura la charge d'une classe à deux niveaux CP-CE1.

# COLLÈGE JEAN-JAURÈS

## Un nouveau principal, Christophe Michel

Après 6 années passées comme principale du collège Jean-Jaurès, Madame Lautridou occupe désormais la même fonction au collège de Kerhallet à Brest.

Elle est remplacée par M. Christophe Michel qui était auparavant proviseur-adjoint au Lycée Amiral-Ronarc'h de Brest. Le chef d'établissement annonce l'ouverture d'une section européenne, à partir de la 5<sup>e</sup>, dès la rentrée, avec une particularité : il y aura des cours de mathématiques en langue anglaise. L'autre particularité du collège Jean-Jaurès est la présence d'un internat qui peut accueillir 20 élèves. Ces élèves sont impliqués dans des projets spécifiques et pour l'année 2018-2019, le thème choisi est : « se construire par le sport ».



## Bannalec vous remercie, Mme Lautridou



Le maire Yves André et les élus ont tenu à remercier la principale du collège pour les 6 années passées à Bannalec, à la tête du collège, notamment pour les différents projets menés dans l'établissement, dont le futur chantier de rénovation qui devrait démarrer au printemps 2019.

Le maire lui a remis l'assiette de la ville, gravée à son nom, au cours d'une petite cérémonie qui s'est déroulée dans la salle des mariages

# UNE ÉCOLE DE DANSE

Léna Coïc a quitté sa région du Guilvinec pour ouvrir son école de danse, Art Dans, à Bannalec. Professeure de danse diplômée d'État, la jeune femme possède une solide formation (école Reggeffe, Royal conservatoire de Glasgow, institut supérieur des arts de Toulouse). Léna propose des cours de danse classique et contemporaine, pour les enfants (dès 4 ans), les ados et les adultes.

En savoir plus sur :

<https://ccartdans.wixsite.com/artdans>



# ÉCOLE DES SPORTS

## Ouverte aux 4-11 ans

L'école municipale des sports, c'est une volonté municipale de promouvoir et développer la pratique sportive des enfants.

Cette structure municipale permet aux enfants de 4/11 ans de découvrir différents sports sous forme ludique, sécurisée et constitue une passerelle vers les associations sportives locales. Une large palette de sports est proposée aux enfants par cycles durant toute l'année en période scolaire.



Ces séances sont dirigées par Magueye Sow, éducateur territorial des activités physiques et sportives :

- lundi, 16h30 - 18h (multisports, 6 ans)
- mardi, 16h30 - 18h (multisports, 7 ans)
- jeudi, 16h30 - 17h45 (éveil sportif, 4 ans-1 sem. sur 2)
- jeudi, 16h30 - 17h45 (éveil sportif, 5 ans-1 sem. sur 2)
- jeudi de 17 h 45 à 19 h 15 (multisports, 8-11 ans)

# ESPACE JEUNES

## De nouveaux horaires

Depuis la rentrée de septembre, l'Espace Jeunes a modifié ses horaires d'ouverture, en semaine, pendant la période scolaire, afin de permettre à un plus grand nombre d'adolescents de bénéficier de la structure.

Désormais, l'espace jeunes ouvre tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 18h. Les horaires des autres jours n'ont pas été modifiés : le mercredi, c'est ouvert de 13h30 à 18h, et le samedi, de 13h30 à 17h30.

Les ados de 11 à 17 ans y sont accueillis par l'équipe d'animation-jeunesse. C'est un lieu de découverte, d'échanges et de convivialité au cœur de la ville et à proximité du collège Jean-Jaurès et des salles de sports de la commune.

L'inscription à l'année coûte 15 €. Elle donne droit gratuitement à une sortie (cinéma, bowling, patinoire) et à l'accès à la structure pendant les périodes scolaires et de vacances. Les horaires pendant les vacances : du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h30 et le samedi de 13h30 à 17h30.

Renseignements au 02 98 39 51 08.



# DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES

### Pour un accès rapide des secours et des services

**A Bannalec, comme dans de nombreuses communes françaises, une bonne partie des habitations ne possèdent pas d'adresse clairement définie. Pourtant, la qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire et offre de nombreux bénéfices aux usagers.**

La Poste accompagne la municipalité dans cette démarche d'adressage, qui sera réalisée dans les prochains mois, dès ce mois de septembre, uniquement pour les habitations n'ayant pas actuellement de numérotation. A Bannalec, cette opération concernera quasiment toutes les habitations en campagne. Même les chapelles seront géolocalisées ! Pour les Bannalécois, l'adressage, c'est l'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence et des secours, mais également un raccordement simplifié (eau, gaz, électricité, internet, et la fibre optique à venir) et des livraisons plus rapides à domicile.

Pour les administrations et les collectivités, c'est la garantie d'une organisation des services publics plus efficace et une relation citoyenne facilitée. Pour les entreprises c'est l'assurance de la réception des marchandises par les clients

grâce à une localisation plus fiable.

Deux étapes sont importantes : la dénomination et la numérotation des voies. La municipalité a choisi le système métrique, qui semble le plus adapté pour réaliser cette opération de la meilleure des manières. A utiliser en priorité car elle est évolutive et informative.

Les numéros attribués représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et le point adresse.. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante. Pas de confusion entre les bis, ter, quator, Anticipez et repérez les futurs aménagements, constructions qui devront être adressés le long de la voie.

Les numéros pairs sont à droite, les numéros impairs à gauche. Cette numérotation est particulièrement efficace pour les organismes de secours. Pas de confusion possible Les élus ont formé un groupe de travail autour de l'adjointe au maire Josiane André. Des réunions de concertation seront proposées dans les quartiers les plus importants de la commune. La municipalité distribuera des plaques numérotées qui pourront être posées auprès de la boîte aux lettres de chaque habitation.

**L'ADRESSE**  
CRÉATEUR DE VALEUR

## Votre commune lance une opération de normalisation des voies et des adresses

URGENCES  
LIVRAISONS  
SERVICES  
COURRIER  
COLIS  
ATTRACTIVITÉ  
PATRIMOINE

RUE DE L'ADRESSE

# COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS VÉGÉTAUX

### Broyage, compostage, mulching... Les solutions existent

### LOUEZ UN BROYEUR

Depuis plusieurs années, on observe une augmentation des coupes de végétaux déposées en déchetterie (près de la moitié des apports totaux). Il existe pourtant différentes techniques pour valoriser ces déchets végétaux. Avec de nombreux avantages à la clé : moins de déplacements en déchetterie, meilleure protection des sols et des plantations, production d'amendements et de fertilisants naturels et coût de gestion moindre pour les collectivités et donc les contribuables. Le broyage est une solution qui permet de réduire sous forme de fragments les restes de végétaux issus de la taille et de l'élagage. Ces copeaux ainsi obtenus peuvent produire un structurant pour votre composteur ou encore devenir un paillage naturel pour vos parterres de fleurs.

Le compostage est une autre solution de valorisation des déchets verts, un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé en tas à même le sol ou en composteur. Le produit obtenu (compost) est un amendement très utile pour le jardinage. Enfin, le mulching consiste à broyer la tonte de la pelouse et la propulser sur la pelouse dès qu'elle est coupée, servant en quelque sorte de paillis sur le sol.

Quimperlé Communauté accompagne financièrement les particuliers qui souhaitent broyer leurs végétaux.

La collectivité peut subventionner 50 % du montant TTC de la location, plusieurs fois dans l'année. Renseignez-vous auprès des services techniques de Quimperlé Communauté au 02 98 35 09 42.

## GYMNASTIQUE DOUCE

### S'entretenir avec Au Cœur du Corps

Entretenir son corps, être bien dans sa tête, c'est ce que propose l'association « Au cœur du Corps » présidée par Odile Perret.



A partir d'exercices de Do-in pour éveiller le corps, d'étirements, de mouvements doux inspirés du yoga, du qi-cong, de l'anti-gymnastique, l'animatrice Annie Boudic dispense des cours trois fois par semaine à la salle Ti Laouen les mardi et mercredi, de 10h à 11h30, et le jeudi, de 18h à 19h30.

Des ballons, sangles, balles et chaises servent de support pour certains mouvements et les techniques de respiration et d'ancrage au sol sont pratiquées pour favoriser la circulation de l'énergie et le travail d'équilibre.

Chacun fait en fonction de ses capacités du moment. Les séances se terminent toujours sur un temps de relaxation apprécié de tous.

Renseignements au 06 33 03 57 34 ou au 02 98 39 48 20

## CLUB GYMNIQUE

### Avec deux services civiques

Pour cette rentrée, le président du Club Gymnique Bannalécois, Olivier Williot, et l'entraîneur actuel, Sandrine Morvézen, pourront compter sur le soutien de deux bénévoles, Aurélie Le Cain et Nouriddine Simon.

Ces deux arrivées au sein de l'encadrement des gymnastes permettront notamment de développer l'équipe masculine et d'améliorer le niveau des équipes en compétition. En effet, ce sont deux jeunes spécialistes de la gymnastique qui souhaitent acquérir leur brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sports (BPJEPS).

Le club de Bannalec devient leur club référent pour leurs deux années d'études.

Nouriddine Simon aura en charge les groupes de garçons, avec l'école de gymnastique le lundi, l'entraînement spécifique le mercredi et les agrès le vendredi. Aurélie Le Cain sera l'adjointe de l'entraîneur pour les groupes féminins inscrits en compétition.



## Du nouveau dans les clubs

### JUDO

#### Un nouvel entraîneur



Dès la rentrée, Mikaël Michelet devient le nouvel entraîneur du Dojo Belon Aven.

Formé dans ce club, où il est licencié depuis ses 6 ans, il remplace

Tanguy Le Bec, parti à Landerneau. C'est une excellente recrue pour le club, car fort de ses 5 années d'expérience professionnelle au Dojo des 3 Rivières (Quimperlé), de son parcours scolaire dans le sport et avec son palmarès, il pourra faire bénéficier l'ensemble des judokas du club de ses compétences.

Il connaît déjà le club et les adhérents, ce qui sera à coup sûr un atout pour réussir.

### ATHLÉTISME

#### Du renfort à l'USB



Thomas Friant vient rejoindre l'équipe d'entraîneurs de l'Union Sportive Bannalécoise pour améliorer l'encadrement des jeunes, des sections éveils jusqu'aux juniors.

Son profil est très intéressant pour ce club, car il connaît de nombreuses disciplines de l'athlétisme pour les pratiquer : haies, sprint, sauts et lancers. Thomas a l'intention de se former en intégrant une formation en BPJEPS l'année prochaine. Pour les responsables du club, il représente un renfort très intéressant.

### FOOTBALL

#### Magueye est de retour

Depuis cet été, Magueye Sow a repris en main les entraînements des seniors et jeunes de la Fleur de Genêt. Il a déjà passé 14 belles années dans le club, à partir de juillet 1993, avec notamment trois montées en division supérieure. Aujourd'hui, « avec les dirigeants



actuels, nous souhaitons le retour à un club convivial, engagé dans une démarche de progression avec le plaisir d'être ensemble ». De nombreux joueurs de qualité sont arrivés. Par ailleurs, le club veut attirer les jeunes pour constituer des équipes dans toutes les sections. Dès septembre, une équipe U15 a été mise en place. Un effort important a été effectué pour restructurer l'encadrement des équipes. « Ce qui m'importe pour cette saison, c'est de poser les bases d'un avenir intéressant et de pérenniser la qualité de jeu des différentes équipes ».

## Bannalec Horizon 2020

### Rentrée scolaire

#### Le retour en classe ...

Début septembre est la fin des vacances et donc le temps de la rentrée scolaire. Le moment où nos enfants rejoignent les bancs de l'école, avec un mélange d'appréhensions mais aussi de joie. Car pour eux, c'est le temps de retrouver les amis et de raconter les vacances d'été. C'est aussi découvrir une nouvelle classe, parfois une nouvelle école et de nouveaux enseignants.

Pour les parents, c'est quelquefois un moment d'anxiété de savoir comment la rentrée va se dérouler, mais c'est surtout l'espérance légitime d'une année scolaire réussie pour ses enfants.

Enfin, c'est le début d'une nouvelle année pour l'ensemble des équipes qui sont mobilisées pour que tout se passe bien dès le jour J : les équipes enseignantes, les agents administratifs, techniques, des cuisines, .... L'ensemble de ces personnes qui appartiennent notamment à la fonction publique d'État ou territoriale qui ont préparé cette rentrée et participeront tout au long de l'année à la réussite de nos enfants.

A Bannalec, c'est donc près de 900 enfants qui ont franchi, début septembre, à nouveau les portes de leur école : Les 2 écoles publiques (maternelle et élémentaire Mona Ozouf), l'école Diwan, l'école Notre-Dame de Folgoët mais aussi le collège Jean-Jaurès.

#### Le rôle de la commune en matière scolaire

Du fait des compétences que la loi leur attribue en matière scolaire, les communes ont un rôle majeur dans le parcours éducatif des enfants. Originellement, c'est à dire depuis la loi Guizot de 1833 chaque commune doit entretenir une école primaire. Mais c'est surtout les lois de Jules Ferry en introduisant la scolarité obligatoire qui ont confirmé la responsabilité des communes dans l'éducation des plus jeunes enfants.

Aujourd'hui, la commune est un partenaire qui ne se limite plus à la construction et à l'entretien des écoles publiques. En effet, la commune, bénéficiant de l'atout de la proximité, est devenue un acteur incontournable de la totalité des écoles présentes sur son territoire mais aussi l'interlocuteur des parents d'élèves, des directeurs d'écoles et des équipes enseignantes.

La commune de Bannalec intervient dans les écoles en cohérence avec l'offre éducative mais aussi en complémentarité pendant notamment le temps périscolaire et durant la restauration. Aujourd'hui, les communes sont des partenaires à part entière de l'école, jouant un rôle déterminant dans le bon fonctionnement du système éducatif pour la réussite de nos enfants.

Le groupe de majorité municipale,  
Bannalec Horizon 2020

## Bannalec bouge

Pendant la période estivale où le soleil a été au rendez-vous, le collectif d'usagers TER Bretagne a continué son action sur la défense du transport public territorial. Il a interpellé les politiques aussi bien local, territorial, départemental ou régional afin qu'ils prennent la mesure d'une dégradation des aménagements du transport de proximité. Le dernier en date, la fermeture de la ligne de bus Rosporden - Carhaix, gérée par la Région Bretagne avec la SNCF. Cette fermeture inquiète le collectif d'autant plus qu'elle suit la suppression de nombreux TER depuis l'année dernière avec l'arrivée de la ligne LGV Quimper-Rennes. Énormément de petites gares sur la ligne Bretagne Sud comme Nord ont été impactées, et le Finistère a été le plus touché par des suppressions de trains, ce qui participe encore davantage à son enclavement (pourquoi la fréquence du TER Quimper-Nantes, toujours plein, a diminué de moitié en même pas cinq ans ?). Maintenant, c'est au tour de la ligne Rosporden-Carhaix de fermer alors qu'elle permettait d'irriguer tout le Centre Bretagne, et de permettre des liaisons entre le Sud Finistère et le Nord (des lycéens habitant à Rosporden, Bannalec ou Scaër vont au lycée aussi bien à Carhaix qu'à Morlaix ou Guingamp !). Cette ligne est d'autant plus importante que les liaisons aussi bien automobiles que ferroviaires sont difficiles entre le Sud-Finistère et le Nord, sans compter le Centre Bretagne. Le collectif se demande jusqu'où la Région Bretagne ira concernant le transport ferroviaire dans le Finistère et si celle-ci a les mêmes intérêts que les Finistériens ? Qui nous dit que dans quelques années, la Région ne va pas vouloir fermer les gares de Rosporden, Bannalec et Quimperlé, et ce malgré les énormes travaux de rénovation ? Cela se voit déjà avec la ligne des Côtes d'Armor entre Guingamp et Paimpol où plusieurs gares ne sont plus du tout desservies. Concernant la ligne Morlaix-Roscoff, celle-ci est en sursis, car la Région ne veut pas investir pour du matériel ! Voyons même encore plus loin avec la gare de Quimper : plusieurs TGV aujourd'hui ne la desservent plus, le terminus étant Lorient, le Quimper-Nantes, comme écrit plus haut, a diminué de moitié, il n'y a plus de TER Quimper-Rennes entre 6h et midi (hors été)... Le collectif a demandé aux politiques (malgré leurs divergences) de se mobiliser pour la défense d'une ligne équitable pour tous : Quimper-Rennes, Rennes-Quimper. Le collectif demande aux politiques de faire pression sur la Région afin qu'elle continue la ligne Rosporden-Carhaix, mais aussi qu'elle remette des TER, aussi bien pour Rennes, que pour Nantes tout en continuant à desservir les petites gares du Finistère, et ce dans le but de répondre aux attentes des usagers afin que ceux-ci ne doivent pas quitter définitivement le Finistère pour raisons scolaires ou professionnelles.

Le collectif a eu une réponse de la présidente de la commission territoires et environnement du Finistère. Elle précise qu'un pacte d'accessibilité pour la Bretagne est en cours de discussion entre l'État et la Région et que dans le futur une loi d'orientation des mobilités fera prochainement l'objet d'un débat parlementaire.

Le collectif d'usagers TER Bretagne continuera ses actions afin de privilégier le déplacement équitable des voyageurs sur le territoire Breton, National.

L'équipe Front de Gauche,  
Bannalec bouge

# JUMELAGE

## 15 ans d'amitié avec l'Irlande



En juin 2018, le comité de jumelage Banaleg-Castleisland a accueilli un groupe d'Irlandais, l'occasion de fêter l'anniversaire de la signature de la charte du jumelage.

Si la signature de la charte du comité de jumelage date de 2007, c'est en 2003 que Roger Carnot, succédant à Olivier Le Bouetté, a pris la tête du comité de jumelage Banaleg-Castleisland. Le comité a déjà effectué plusieurs séjours dans la ville jumelle.

En général, un groupe de Bannalécois part en Irlande les années impaires. Les années paires, ce sont les Irlandais qui viennent découvrir la Bretagne.

A Bannalec, le noyau dur des membres de l'association est toujours présent et continue de s'impliquer dans la vie du comité en participant aux séjours mais également aux manifestations, comme les quiz culturels ou le feu de la Saint-Jean.

Par ailleurs, au rayon des satisfactions, il convient de souligner la bonne ambiance qui règne entre les deux comités depuis le début : « *tous ceux qui ont séjourné d'un côté ou de l'autre de la mer ont toujours trouvé le séjour agréable et ont un grand plaisir à se retrouver tous les ans* ».

Un seul problème pourrait gêner cette osmose, la manque de maîtrise de la langue des uns et des autres. Pas réellement un souci : « *on arrive toujours à échanger, à s'exprimer !* », assure Roger, qui parle lui parfaitement la langue de Shakespeare. « *Les Irlandais envient notre façon de faire et la vie associative avec le bénévolat, c'est quelque chose qu'ils ne connaissent pas vraiment, tout comme le soutien des services municipaux aux associations* ».

En 2019, pour faire connaître le jumelage à Castleisland, les Bannalécois ont le projet de proposer un repas de crêpes dans la rue principale, une action médiatique destiné à faire connaître la Bretagne.

# SPECTACLES, CONCERTS

## Le programme des mois à venir

Deux spectacles chez l'habitant en octobre :

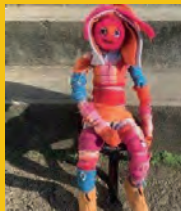


**NICO SYD, vendredi 5 octobre, à 19h,** dans le cadre du festival *Le Diable dans la boîte*



**LOWY**  
vendredi 12 octobre, à 19h

Les spectacles jeune public :



**LITTLE OLIMPIA, de la Cie Hop !Hop !Hop !**  
Théâtre marionnettique (à partir de 18 mois)  
**mercredi 5 décembre - 9h30 et 11h - Salle Jean-Moulin (dans le cadre du festival à tout âge)**  
Les tout-petits assistent au voyage d'Olimpia, poupée de tissus, à laquelle ils ne manqueront pas de s'identifier...

**LES BELLES IMAGES, de la Cie Roue libre et Cie Spectacle de Noël pour les écoles maternelles de Bannalec**

**lundi 10 - 14h45 - et mardi 11 décembre - 9h30 et 11h - Salle Jean-Moulin**

Mamazelle Nadine regarde le ciel, et son imaginaire l'emporte dans une série d'aventures...



Les spectacles musicaux, en partenariat avec le conservatoire de Quimperlé Communauté :



**ROLAND CONQ & ERWAN BERENGUER / Duo de guitare**  
**dimanche 2 décembre 2018 - 18h - Salle Ti-Laouen**

Roland Conq animera une master class de guitare traditionnelle ce même dimanche entre 10h et 17h



**ITRON PERRINE / Chant, harpe, cornemuse et bombarde**  
**samedi 19 janvier - 20h ou dimanche 20 janvier 18h - Salle Ti-Laouen**

Yann Kermabon et Stéphane Kermabon interviendront dans le cadre du festival Taol Kurun

Spectacle en création :



**TRACES DE BAL, de Jean-Louis Le Vallégant**  
**dimanche 27 janvier 2019 - Horaire à définir**  
**Salle J.-Moulin ou Chez Pépé**

Dany Bigoud, chef d'orchestre au perron de la retraite, dirige un grand ensemble de variétés qui sillonne la France. Un AVC et l'aphasie (trouble du langage entraîné par l'AVC) l'obligent à stopper temporairement son activité. Mais il va repartir : Quand ? Comment ? Lola, une jeune orthophoniste, et la mélodie-thérapie vont redonner la parole à Dany, en chanson.



## Octobre

- SAM 6 & DIM 7** Expo vente, Aux fils d'arts, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 14** Repas des anciens, salle J.-Moulin
- SAMEDI 20** Repas de la société de chasse La Bannalécoise, salle J.-Moulin
- VENDREDI 26** Assemblée générale de l'US Bannalec, salle J.-Moulin
- SAMEDI 27** Concert, organisé par Le Niglo, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 28** Entr'actes, théâtre, salle J.-Moulin
- MERCREDI 31** Halloween, par les parents d'élèves écoles publiques, Ti-Laouen

## Nov.

- JEUDI 1<sup>ER</sup>** Loto de la FDG, salle J.-Moulin
- SAMEDI 3** Fest noz, anniversaire (15 ans) de Ruz Reor, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 4** Baz'arts créatifs, Bannana'scrap, salle J.-Moulin
- Randonnée solidaire des Joggeurs, espace A.-Duval
- VENDREDI 9** Dictée inter-AVF, salle J.-Moulin
- SAMEDI 10** Loto de l'AEP Notre-Dame, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 11** Repas de l'UNC, salle J.-Moulin
- SAMEDI 17** Bal country (Téléthon), par Pep's sun, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 18** Baby troc de la crèche, salle J.-Moulin
- VENDREDI 19** Pot des adhérents d'AVF, salle J.-Moulin
- SAMEDI 24** Sainte-Barbe des sapeurs pompiers, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 25** Projection du Passé Composé, salle J.-Moulin

## Déc.

- SAMEDI 1<sup>ER</sup>** Repas des parents d'élèves des écoles publiques, salle J.-Moulin
- DIMANCHE 2** Tournoi du Poker club, Saint-Jacques
- SAMEDI 8** Téléthon
- DIMANCHE 9** Loto du Club de Loisirs, salle J.-Moulin
- SAMEDI 15** Animation de Noël, proposé par l'UCAB, bourg
- DIMANCHE 16** Marché de Noël de Diwan, bourg
- Tournoi du Poker club, Saint-Jacques
- SAMEDI 22** Coupe de Noël de pétanque, espace A.-Duval
- SAMEDI 29** Concert organisé par Banal'son, église



## SCIENCES ET POÉSIE LE 6 OCTOBRE

Dans le cadre de la fête de la science, Liam Fauchard animera une soirée «Sciences et poésie» le 6 octobre.

**Samedi 6 octobre à 17h30, salle Ti-Laouen**

## AUTOUR DE JACK KEROUAC LE 9 NOVEMBRE

Une soirée autour de Jack Kerouac est organisée le 9 novembre en partenariat avec Bruno Geneste de la maison de la poésie à Quimperlé.

**Vendredi 9 novembre à 18h30 à la médiathèque**



## LES EXPOSITIONS

### Octobre

### La fête de la science : Question d'espace

Dans le cadre de la fête de la science, la médiathèque propose un temps fort sur l'exploration de l'espace.

Une exposition de l'Espace des sciences de Rennes sera à découvrir à la médiathèque pendant tout le mois d'octobre : *Question d'espace*.

Terrain d'expériences et de découvertes pour les scientifiques et de rêve pour tous, l'espace est aussi un lieu d'observation privilégié qui aide l'homme à mieux comprendre le fonctionnement de la Terre afin de la protéger et d'y vivre. Aller dans l'espace... Cette exposition nous fait découvrir comment ça marche, à quoi ça sert et quels sont les enjeux pour demain ?



### Novembre et décembre

### Patrimoine, ses jours ses nuits



L'exposition photographique intitulée «Patrimoine, ses jours ses nuits», propose 16 clichés de jour et 16 clichés de nuit réalisés par Frank Bertemin, photographe de Concarneau.

À travers cette exposition, les habitants seront invités à découvrir ou redécouvrir le patrimoine du Pays de Quimperlé avec un œil neuf. Les interpeller en leur proposant une vision nouvelle et unique d'éléments patrimoniaux qu'ils connaissent peut-être pourtant bien.

En utilisant toutes les techniques de la photographie de nuit, l'exposition *Patrimoine : ses jours ses nuits* invite à voyager au cœur des 16 communes de l'agglomération de Quimperlé Communauté, à prendre conscience de la beauté de son patrimoine et de l'importance de le préserver pour mieux le transmettre.